



**FFvolley**

Créteil, le 26 février 2025

**CAMPAGNE 2025**

## PROCÈS-VERBAL N°1 COMMISSION FÉDÉRALE PSF

**Le 26 février 2025**



### PRÉSENTS :

Monsieur	Éric SAGOT	Président Commission PSF
Monsieur	Éric TANGUY	Président FFvolley
Monsieur	Christophe DURAND	Représentant du Conseil d'Administration
Monsieur	Jean-Pierre TOSI	Représentant Président de Ligue
Monsieur	Marc-Olivier ANATOLE	Représentant Président de Ligue (Outre-Mer)
Madame	Véronique FRELAT	Représentante Président de Comité
Monsieur	Stéphane MARAZZI	Représentant Président de Comité
Monsieur	Stéphane IDOINE	Représentant Président de GSA
Monsieur	Florian CASTOR	Représentant Président de GSA

### NON MEMBRES :

Monsieur	Yvan MAIROT	Référent national PSF (salarié FFvolley)
Monsieur	Sacha PAYS	Référent national PSF (salarié FFvolley)
Monsieur	Jean-François HOUDAYER	DTN en charge du Développement

### ABSENTS :

Madame	Annie PEYTAVIN	Trésorière Générale FFvolley
Monsieur	Sébastien FLORENT	Secrétaire Général FFvolley
Monsieur	Jean-Louis LARZUL	Président du Conseil de Surveillance
Madame	Axelle GUIGUET	DTN



Le 26 février 2025 à partir de 12h30, la Commission Fédérale PSF (ci-après CF PSF) de la Fédération Française de Volley (ci-après FFvolley) s'est réunie par visioconférence.

Le secrétaire de séance désigné est M. Sacha PAYS et n'a pas participé aux délibérations.

**Date de publication: 31/03/2025**

## CAMPAGNE 2025 DES PROJETS SPORTIFS FEDERAUX

Cette réunion a pour but de présenter aux membres de la CF PSF le bilan de la campagne PSF 2024, et de dresser les contours de l'édition 2025.

### ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DE LA COMMISSION PSF 2025/2026

Membre	
Nom	Rôle
SAGOT Eric	Président CF PSF
TANGUY Eric	Président FFvolley
PEYTAVIN Annie	Trésorière FFvolley
FLORENT Sébastien	Secrétaire Général
DURAND Christophe	Représentant CA
LARZUL Jean-Louis	Président Conseil Surveillance
GUIGUET Axelle	DTN
TOSI Jean-Pierre	Représentant Ligue
ANATOLE Marc-Olivier	Représentant Ligues (OM)
FRELAT Véronique	Représentant CD
MARAZZI Stéphane	Représentant CD
IDOINE Stéphane	Représentant GSA
CASTOR Florian	Représentant GSA

\* Nouveaux membres

### BILAN PSF 2024

Le bilan PSF 2024 (sous forme d'infographie) peut être consulté sur la [page internet dédiée à la campagne PSF de la FFvolley](#) ou sur le PV final de la CF PSF de 2024 (voir en [cliquant ici](#)), en ligne sur le site fédéral.

#### **Enveloppe globale :**

- **1 528 000 €** (1 378 000 € enveloppe de base + 150 000 € consacrés au dispositif « Animations Vacances Olympiques »)

#### **Nombre de dossiers déposés : 405** (et 1 062 actions proposées)

- 322 clubs, 58 comités départementaux et 14 ligues régionales.

#### **Part en faveur des clubs : Près de 54 %**

- À noter que la part clubs a augmenté régulièrement depuis le lancement des PSF, et que l'objectif fixé par l'ANS (50% en faveur des clubs à horizon 2024) est largement atteint par notre fédération.

### Parts réservées aux publics spécifiques, en lien avec les objectifs de l'ANS :

Part	PSF 2021	PSF 2022	PSF 2023	PSF 2024
Haut Niveau	14,23%	11,04%	12,00%	<b>10,88 %</b>
Féminin	5,35%	7,09%	7,89%	<b>11,18 %</b>
Handicap	1,67%	2,59%	2,58%	<b>5,87 %</b>
Santé	5,50%	6,40%	7,32%	<b>8,86 %</b>

On constate une augmentation constante de toutes les parts en faveur des publics spécifiques depuis 2021, avec des parts records obtenues en 2024 en faveur du public féminin, du public en situation de handicap et du sport santé. Quant à la part attribuée à l'accès au haut niveau, elle se situe toujours en dessous des 15% demandés par l'ANS.

### Territoires ultramarins :

En 2024, ce sont 34 demandes venant d'associations des territoires d'Outre-Mer qui ont été déposées, soit autant qu'en 2023. La sanctuarisation de l'enveloppe indiquée par l'ANS a été respectée.

---

### **ÉVALUATION DES ACTIONS PSF 2024**

Il est rappelé aux membres de la CF PSF les éléments suivants :

- Comme l'an passé, l'ANS n'autorise plus aucun report d'action sur 2024. Si un projet PSF 2024 n'est pas réalisé, alors la subvention correspondante devra être reversée.
- La date limite pour rendre son CRF 2024 est théoriquement le 30 juin 2025 mais nous incitons les structures bénéficiaires à le renseigner au plus vite (idéalement avant leur demande PSF 2025 si projets N-1 terminés / si projets non terminés : pas de CRF intermédiaire imposé).
- Des mails vont être envoyés fin février à l'ensemble des structures bénéficiaires du PSF 2024, avec la **note fédérale « Remplir son CRF 2024 »** (outil validé par l'ANS) pour les informer qu'elles peuvent remplir leur CRF via LCA depuis le 1er janvier.

Calendrier des évaluations :

- **Fin juin** : Collecte de tous les CRF 2024 sur LCA
- **Fin octobre** : Instruction de ces CRF via OSIRIS

Nombre de CRF 2024 reçus au 25 février : **28 sur 394** (soit environ 7,1 %)

---

## **RAPPEL DU RÔLE DES COMMISSIONS**

### **La Commission Fédérale PSF (CF PSF) :**

- Fixer les grandes orientations du dispositif (critères fédéraux, dispositifs et actions éligibles au financement, ...) ainsi que les modalités d'évaluation des projets,
- Veiller au respect des règles, procédures et priorités définies par l'Agence Nationale du Sport dans sa note de service,
- Ventiler l'enveloppe nationale attribuée par l'ANS en direction des différentes ligues,
- Guider les Commissions Régionales PSF dans leur travail d'accompagnement des structures de leur territoire et dans l'instruction des dossiers,
- Valider la liste des structures bénéficiaires et proposer une répartition cohérente de l'enveloppe globale à l'ANS,
- S'assurer de la bonne réception et conformité des CRF des structures ayant perçu une subvention en N-1,
- Garantir la transparence, l'éthique et l'indépendance des décisions prises dans le cadre d'administration de fonds publics.

### **Les Commissions Régionales PSF (CR PSF) :**

- Accompagner les clubs et comités de la région dans la construction de leur dossier, et apporter appui et formation à ses structures,
- Instruire et évaluer les dossiers de demande de subvention,
- Proposer une ventilation de leur enveloppe régionale PSF à la CF PSF,
- Évaluer les comptes rendus des actions financées lors de la campagne PSF 2024,
- Renseigner un avis sur les dossiers « emploi/apprentissage » de leur territoire.

Ces commissions régionales seront composées - a minima - des personnes suivantes :

- \* Président(e) de ligue ou son/sa représentant(e) élu(e),
- \* **AU MOINS UN(E)** Président(e) de CD (tous les Présidents de CD seront invités),
- \* l'élu(e) en charge du développement,
- \* le Conseiller technique régional (CTR),
- \* l'agent de développement régional (ADR),
- \* et le référent PSF (en charge de la coordination du dispositif sur son territoire).

### **Rappel : obligation de produire un procès-verbal des réunions CR PSF.**

*À noter que toutes les ligues ont jusqu'au **16 mars 2025** pour constituer leur CR PSF pour la campagne PSF 2025.*

### **La Commission Outre-Mer PSF (COM PSF) :**

Une nouvelle Commission PSF Outre-Mer va être mise en place, réunissant des membres issus des 5 ligues ultramarines concernées par le PSF (Guyane, Guadeloupe, La Réunion, Martinique et Mayotte). Comme en 2024, elle jouera le même rôle qu'une Commission Régionale et sera présidée par Marc-Antoine ANATOLE, membre du Conseil d'Administration et Président de la ligue de Guyane.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2025

L'ANS n'a pas encore communiqué le montant de l'enveloppe de base pour la campagne PSF 2025, ainsi que la note de service. Le calendrier ci-dessous est amené à évoluer.

- **Janvier/Février :**
  - Nomination des référents PSF et constitution des commissions (CF PSF et CR PSF)
  - Préparation de la campagne 2025 (cadre, dispositifs, ...)
  - Formation des référents PSF
- **Mars/Avril :**
  - Publication de la note de service par l'ANS
  - Publication de la note de cadrage fédérale après validation ANS (réunion CF PSF)
  - Lancement de la campagne via Le Compte Asso (*date à définir*)
  - Formation des structures pour la campagne PSF 2025, via les CR PSF et la FFvolley
  - Fermeture de la campagne (*date à définir*) et répartition des enveloppes régionales (réunion CF PSF)
  - Fin avril : Travail d'instruction et d'évaluation des dossiers par les CR PSF
- **Mai :**
  - Travail des CR PSF pour la répartition des enveloppes
  - Réunions de la CF PSF pour statuer sur la liste des bénéficiaires et les montants proposés par les CR PSF et transmission à l'ANS fin mai/début juin
- **Juin à octobre :**
  - Vérification par l'ANS de la proposition de la FFvolley, puis mise en paiement des structures bénéficiaires
  - Fin campagne 2024 : Réception de l'ensemble des CRF 2024 sur LCA avant le 30 juin, puis instruction sur OSIRIS

## DISPOSITIFS ÉLIGIBLES AU PSF – RAPPELS 2024 ET ORIENTATIONS 2025

### DISPOSITIFS ÉLIGIBLES EN 2024

Tous les dispositifs éligibles à une subvention PSF en 2024 sont indiqués dans le « [Tableau des dispositifs et actions éligibles – PSF 2024 – Ffvolley](#) ».

### ORIENTATIONS 2025

La CF PSF a validé le maintien des 6 axes déjà existants : JEUNESSE / DIVERSIFICATION / STRUCTURATION & FORMATION (pour les instances) / SANTÉ / ÉTHIQUE / HAUT-NIVEAU.

Les membres de la CF PSF ont échangé au sujet des orientations de la campagne 2025 en abordant les dispositifs éligibles, ou le nombre d'actions qui pourra être déposé par les structures dans leur dossier de subvention. Toutefois, il a été décidé qu'aucun élément ne serait supprimé, tant que la note de service ne sera pas publiée. La prochaine réunion de la CF PSF aura donc lieu après la publication de la note de cadrage par l'ANS.

---

**Le Président**  
**Éric SAGOT**



**Le secrétaire de séance**  
**Sacha PAYS**

